



Direction de la politique industrielle

La diffusion des découvertes du CNRS
vers le monde industriel
Tome 1 | entre le 1^{er} juillet 2007 et le 30 juin 2008

Accords-cadres

LES ACCORDS-CADRES

Un outil efficace pour pérenniser la relation CNRS / Industrie

L'accord-cadre facilite les relations entre les deux partenaires et contribue à l'instauration d'un climat de coopération confiante.

Depuis sa création, le CNRS associe ses efforts de recherche avec de nombreux partenaires industriels. Trente cinq d'entre eux, parmi les plus grands groupes industriels, ont un accord-cadre avec le CNRS marquant leur volonté d'élargir et de renforcer leur coopération scientifique avec le CNRS...

L'accord-cadre est un instrument de dialogue entre la direction Recherche du partenaire industriel et les directions scientifiques du CNRS... Idéalement, il doit aboutir à l'élaboration d'une stratégie commune de recherches identifiant des axes de recherches bien ciblés. Il reflète un désir commun de collaborer, de mobiliser les compétences des deux partenaires sur ces problématiques scientifiques. Ce type d'accord donne un vrai coup d'accélérateur à la mise en place de ces projets communs, ...

...extrait d'article journal du CNRS.

En 2007, Saint Gobain et le CNRS ont signé leur premier accord-cadre. Conclu pour une durée de quatre ans, cet accord définit les règles des collaborations futures (le suivi de la collaboration, les clauses de publication, de confidentialité, de propriété intellectuelle et d'exploitation des résultats, etc.).

L'année 2007 a été aussi l'année du renouvellement des accords-cadres avec HEF, IFP, Lafarge, Rhodia, Thalès, Total...

Ainsi, l'accord-cadre libère les chercheurs des contraintes de négociations contractuelles, ils peuvent ainsi se concentrer sur leurs projets scientifiques communs.



Cérémonie de signature de l'accord-cadre Saint Gobain/CNRS au salon européen de la recherche et de l'innovation 2007 sur le stand de Saint Gobain.

De gauche à droite Catherine BRECHIGNAC présidente du CNRS, Pierre-André de CHALENDAR PDG de Saint Gobain, Arnold MIGUS directeur Général du CNRS



Cérémonie de signature de reconduction de l'accord-cadre Rhodia/CNRS en juillet 2007 au siège du CNRS. De gauche à droite, Jean-Pierre CLAMADIEU, directeur général de Rhodia, Catherine BRECHIGNAC présidente du CNRS, Arnold MIGUS directeur général du CNRS